

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 19/01/2021

Participants	Béatrice PRITZY, Cédric BRAGARD, Bruno DESCOURVIERES, Claude DESCOURVIERES, Marie-Odile GARNIER, Maxime GIRARD, Jean Michel GUIGNARD, Philippe GROS, Robert GUYOT, Mikael NICOLAS, Christophe REGNIER.
Absent(s)	David LETONDAL (excusé) Laurie MAUGAIN (excusée, procuration à Mikael NICOLAS) ; Pascal GARNIER (excusé)

Secrétaire de séance : Maxime GIRARD

Auditeurs : Aucun

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15/12/2020**

Le compte rendu du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

- **Eau**

Surconsommation d'eau : 4 fuites détectées dans la grande rue. En cours de réparation.

- **Urbanisme**

- Certificat d'urbanisme d'information de Dominique CATTIN (Parcelle ZN n°111, contenance 11 588 m²).
- Certificat d'urbanisme d'information pour Abdelkader ZEMOURI 3b rue du château d'eau (Parcelle ZD n°61). Construction maison d'habitation.
- DP : Geraldine GUINCHARD pour ouverture d'une porte et pose de fenêtres & porte fenêtre au 15B grande rue.
- Permis de construire d'Yves BRESSAND rue de Pontarlier (Parcelle ZO n°90). Construction d'un garage. (Réserves sur sortie et poteaux).

- **Tarif eau et assainissement 2021**

En vue du transfert de la compétence eau & assainissement à la CCA 800, les communes doivent harmoniser leurs tarifs. Estimation pour 2029 : Eau 1.46€/m³

Assainissement : 2.75€/m³.

Le conseil Municipal fixe les tarifs eau et assainissement pour 2021 comme suit :

Tarifs Eau : 1.08€/m³, 5€ location compteur, 15€ location compteur gros débit, forfait de 20€ par logement + taxe de l'agence de l'eau en vigueur.

Tarifs Assainissement : 2.18/m³ + taxe de l'agence de l'eau en vigueur.

- **Adhésion à la CUMA (Coopérative Utilisation Matériel Agricole)**

Le Conseil Municipal demande pour adhérer à la CUMA de « La Chapelle » en vue de pouvoir utiliser le télescopique, la benne, la tonne à lisier et le broyeur.

Droit d'entrée : environ 1 200€ en parts sociales.

Coût annuel d'utilisation du matériel : environ 1 000€.

- **Heures supplémentaires agent communal**

- L'agent communal a 175 heures supplémentaires effectuées en 2017 et 2018 à régulariser. 100 heures seront récupérées, les autres prises en congés en période de chasse.
- Pour l'avenir, les heures de nuits seront payées à l'agent, les heures supplémentaires de jours seront récupérées.

- **Terrains d'aisance**

Le Maire informe de plusieurs demandes d'achat de terrain d'aisance durant le mandat de Mr MAMET :

- Dominique FAIVRE rue des Prairies pour 146 m²
- Olivier COUR rue de la côte pour 20 m²
- Alexandre DUPONT rue du Chalet pour 31 m²
- SCI Les Villas du Chalet rue du chalet pour 64 m²
- Stéphane BABA rue de l'Eglise pour 47 m²
- Eric DUXIN rue de l'Eglise pour 68 m².

Les parcelles ont été délimitées par un géomètre et des clôtures ont été posées.

Considérant que les décisions prises sous le mandat précédent ne sont pas conformes administrativement, ces dernières sont donc caduques. Le Conseil va réétudier chaque demande individuellement.

Le CM donne son accord de vente à Mr et Mme FAIVRE et fixe le prix de vente à 100€/m² (frais de notaire et géomètre à la charge de l'acheteur).

Cette proposition est soumise au vote : 11 voix POUR et 1 Abstention.

- **Questions diverses**

- Vente de bois à la Chaux La Pâturage parcelle D non-soumis.
Réponses à l'appel d'offres lancé par Valforest (estimation 280m³) :
 - Scierie Descourvières 76.60€/m³,
 - Scierie Renaud 76.80€/m³,
 - Scierie Maugain : 80.10€/m³ (Retenue).Un appel d'offre pour bûcheronnage est lancé pour exploitation printemps 2022.
- Les décorations de Noël seront enlevées après l'épisode neigeux.

La séance est levée à 23H40.